Débat préparatoire au congrès février 2018

B. Félix

La ré-industrialisation du pays : une nécessité

Le parti communiste français a tenu une convention sur ce thème en 2014 mais en fait il milite pour une ré-industrialisation du pays depuis les années 1990, contre les gouvernements libéraux successifs de Chirac, Sarkosy et de Hollande.

Macron a supprimé le ministère de l'industrie. La passivité en la matière devient totale. Sa vision est purement post industrielle. Seul le secteur tertiaire est potentiellement créateur d'emplois à l'heure de la révolution numérique, à contrecourant de l'Allemagne fédérale qui veille à préserver à l'intérieur de ses frontières une industrie puissante et exportatrice.

Le gouvernement français met en place avec d'autres des directives européennes pour créer les conditions d'une concurrence libre et non faussée, pour « flexibiliser le marché du travail » et diminuer son coût.

La construction navale avec STX, la construction des turbines et des trains avec Alsthom passe sous contrôle étranger. Airbus se fixe des objectifs purement financiers et limite la recherche et développement. Dans le passé la cession de notre production d'aluminium (Pechiney), de ciment (Lafarge) a abouti à des liquidations d'implantations industrielles.

Le nombre d'emplois industriels a diminué en France de 1,3 millions en trente ans. Entre 2012 et 2016, le nombre de sites industriels a diminué de 278. Dans le produit intérieur brut – indicateur contestable du développement d'un pays – l'industrie représente en 2018 moins de 12 pourcent alors qu'elle atteignait encore 25 pourcent au début des années 1990.

Les produits manufacturés représentent 80 pourcent du déficit de notre balance commerciale qui s'élève à 45,7 milliards d'euros. Les délocalisations mises en place par les multinationales vers des pays à bas coût de main d'œuvre et aux réglementations sociales et environnementales peu exigeantes y ont largement contribué.

La réduction de l'emploi industriel s'est traduite par une hausse du chômage en France et par une surexploitation des travailleurs dans les pays à bas coût. Elle a démultiplié les transports superflus de marchandises avec un impact environnemental important. Parallèlement la part de la plus-value versée en dividendes a été multipliée par 7 en trente ans, dépassant celle des investissements et faisant de la France la championne de la rémunération du capital.

Les objectifs de la ré-industrialisation

Le premier objectif est de créer des emplois en France en sachant qu'un emploi industriel est susceptible de générer quatre emplois indirects dans le tertiaire.

Il faut accompagner la révolution informationnelle en cours qui va transformer tous les secteurs d'activité. L'industrie traditionnelle comme les secteurs de hautes technologies seront de plus en plus imbriqués avec les services, ce qui suppose aussi des services publics de qualité.

Construire de grands équipements sera nécessaire. Dans le ferroviaire par exemple les études montrent que 30 milliards d'euros devront être investis dans les 10 prochaines années.

La ré-industrialisation est indispensable à la transformation écologique de notre société. Des filières industrielles sont à créer pour construire les centrales qui produiront l'électricité à partir des énergies renouvelables, les équipements médicaux, les médicaments du futur, pour produire de l'hydrogène en utilisant le savoir-faire des industries pétrochimiques, pour déconstruire les navires, etc.

Ces nouvelles filières développeront des synergies avec l'industrie automobile, la sidérurgie, la plasturgie et permettront de limiter les transports long courrier de marchandises. Elles limiteront la production de déchets en privilégiant les économies circulaires.

Par exemple les travailleurs de la centrale thermique à charbon de Cordemais près de Nantes, promise par le gouvernement à la fermeture, proposent d'étendre l'utilisation de la biomasse en substitution au charbon et de recycler le gaz carbonique dans une industrie du biocarburant basée sur les micro-algues.

L'objectif est également de développer des coopérations internationales en Europe et dans le monde dans le respect et la promotion des normes sociales et environnementales. La création du programme Airbus et de l'agence spatiale européenne font figures de précurseurs en la matière. Ces coopérations ne seront possibles que si notre pays est doté d'une industrie d'avant-garde.

Les moyens

Il faut libérer l'industrie du carcan financier en créant un secteur bancaire public. Il faut un état stratège, visionnaire pour un développement économique et social de long terme, supporté par une politique industrielle cohérente. Des instances démocratiques de planification doivent associer les organisations syndicales et de consommateurs ainsi que les collectivités territoriales à l'échelle du pays et des régions.

Il faut sécuriser l'emploi et transformer les règles du management dans le cadre d'une généralisation des technologies numériques.

La création d'emplois industriels dépend beaucoup de notre capacité à introduire des innovations. L'expérience montre d'ailleurs que les gains de productivité sont essentiellement réalisés dans l'industrie et diffusés ensuite dans le reste de l'économie.

La capacité d'innovation en France comme dans tous les pays développés est liée à la recherche technologique et scientifique (y compris la recherche fondamentale) qui est financée par l'état. En 2000 le conseil européen de Lisbonne a fixé à l'Europe l'objectif de créer « une société de la connaissance » qui apparaît aujourd'hui bien lointain. Actuellement la France consacre 2,28 pourcent de son PIB à la recherche développement, ce qui la place au 9ème rang des pays de l'OCDE (organisation pour la coopération et le développement économique qui regroupe la plupart des pays développés).

La mise en place des crédits impôts recherche (CIR) par Sarkozy, comme du crédit impôt compétitivité emploi (CICE) par Hollande n'ont profité globalement ni à la recherche ni à l'emploi, car ils ont été mis en œuvre sans obligation en retour. La diminution de la contribution des entreprises au budget de l'état réduit en fait les capacités de la recherche publique.

Il faut donc profondément réformer la recherche publique, la libérer de la tutelle des entreprises et la financer sur des objectifs de long terme contrairement à ce que fait actuellement l'agence nationale de la recherche (ANR).

Pour servir la transition écologique la ré-industrialisation doit se faire sans prélèvement accru sur les ressources non renouvelables, sans augmentation des rejets de gaz à effet de serre et des autres polluants. Pour cela il faut faire reculer le consumérisme ambiant, améliorer l'efficacité énergétique dans l'industrie, développer une économie circulaire.

Il faut aussi appliquer judicieusement le principe de précaution, c'est-à-dire lorsqu'un risque potentiel est associé à une industrie ou à une démarche, il faut engager des études pour évaluer et mieux connaître le risque, le maîtriser et mettre en place sans tarder des mesures pour en limiter les conséquences et le cas échéant y remédier.

Certains demandent le démantèlement de l'industrie électronucléaire civile sous prétexte qu'elle présente des risques. C'est une interprétation erronée du principe de précaution car la gestion des risques est possible si les travailleurs, les associations et les collectivités territoriales en ont les moyens par la formation, par les moyens techniques et par des droits étendus d'intervention.

Autant dire qu'une bonne gestion des risques est incompatible avec la recherche avant tout du profit, comme le montre le scandale de l'usage prolongé de l'amiante et à une moindre échelle les retards apportés à la mise en place de la directive sur l'emploi des toxiques chimique (directive REACH).